

Le Québec veut moins de Maghrébins

IMMIGRATION

Le gouvernement québécois envisage de réduire le nombre d'immigrants.

La proportion des immigrants a été fixée à 30 % maximum. Les Marocains et les Algériens sont les premiers touchés par cette mesure.

Le Québec annonce les couleurs de sa nouvelle politique d'immigration pour la période 2012-2015. La ministre de l'Immigration et des communautés culturelles, Kathleen Weil, a présenté la semaine dernière à l'Assemblée nationale québécoise, les nouvelles orientations gouvernementales concernant l'immigration, qui privilégient une réduction de l'immigration légale. Un seuil de 30% au maximum a été fixé, concernant la proportion des immigrants provenant de chacun des bassins géographiques, rapporte le site d'information francophone canadien cyberpress.ca.

Les Marocains et les Algériens sont les premiers en ligne de mire du gouvernement québécois. Et pour cause, sur les 36,8% d'immigrants en provenance d'Afrique, ces deux communautés arrivent en tête, avec respectivement

5.654 personnes et 4.442 autres, sur les 53.985 immigrants du Québec en 2010. Ce chiffre ne devrait pas dépasser les 30% d'ici 2015, soit une baisse de près de 7 %, qui ne manquera pas d'affecter l'immigration maghrébine.

«Le gouvernement veut une plus grande "diversité" quant à la provenance des immigrants», justifie Kathleen Weil citée par cyberpress.ca. Le Québec envisage ainsi d'accueillir 50.000 immigrants par année, de 2012 à 2015, alors que l'année précédente, 54.000 immigrants se

sont installés dans la province canadienne.

Pas assez d'emplois pour tous

La ministre de l'Immigration et des communautés culturelles avance deux arguments pour justifier cette diminution : la croissance de la population de la province, en raison du mini-baby-boom (hausse des naissances depuis 2003) et de l'incapacité du gouvernement d'assurer de l'emploi pour les nouveaux arrivants. Selon la même source, le taux

de chômage des nouveaux venus s'élève à environ 13 % (7,7 % pour l'ensemble des Québécois).

«Le succès de notre politique d'immigration s'appuie sur une sélection qui s'ar-

rime aux besoins actuels du Québec, sur une offre de francisation toujours plus diversifiée et flexible, et sur des services d'intégration qui facilitent l'accès au marché du travail », souligne la ministre dans un communiqué publié sur le site du gouvernement québécois (www.gouv.qc.ca).

Dans sa nouvelle politique d'immigration, le gouvernement maintient sa condition d'accès sur le territoire, de maîtrise de la langue française. Il propose également de maintenir entre 65 % et 75 % la part des personnes de moins de 35 ans dans l'ensemble des admissions.

La nouvelle stratégie d'immigration sera soumise, au plus tard le 18 mai prochain, à une consultation publique, dirigée par la Commission des relations avec les citoyens de l'Assemblée nationale. ♦

KHADIJA SKALLI

Dans sa nouvelle politique d'immigration, le gouvernement maintient sa condition d'accès sur le territoire, de maîtrise de la langue française.